



PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER



Objet : Préavis de grève agents le samedi 14 mai 2022 de 19h00 à 24h00.

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Allier,

Vous n'avez pas souhaité répondre au syndicat CGT CD03 qui vous a écrit le 29 avril 2022 un courrier concernant le manque d'effectif dans les musées départementaux.

Lors des différentes réunions concernant les récupérations des heures effectuées pour nécessité de service en présence de M. CAZENAVE, Mme BENRACHED, M. DINARD et la hiérarchie directe des musées, il a été évoqué le problème crucial du manque d'effectif pour assurer le bon fonctionnement et la continuité du service public dans les règles édictées par la hiérarchie ce qui a pu occasionner une accumulation d'heures par le passé.

Malgré la modification du règlement intérieur, le départ de deux agents d'accueil ne fait que renforcer cette problématique.

La question du remplacement de ces deux agents a été évoquée lors du Comité technique du 9 mars 2022, ce à quoi le directeur général des services a répondu que le musée devait fonctionner à effectif constant sur la base de l'année 2019. Il a confirmé qu'un effectif de 9 personnes à temps complet était nécessaire à la bonne marche des musées alors qu'aujourd'hui seulement 7 agents se répartissent les emplois du temps, avec un emploi Centre de gestion en remplacement temporaire.

Nous sommes très étonnés de la décision de la CGPE d'avril qui vient contredire les annonces faites en CT de maintenir un effectif constant, puisque le recrutement nécessaire suite au départ des deux agents précédemment mentionnés a été rejeté. Nous vous rappelons également que nous avons alerté au CT que même à effectif constant, la gestion des plannings serait très compliquée sachant qu'en 2017 l'effectif était de 11 agents.

De plus, d'autres postes ne sont toujours pas remplacés tels que celui de la personne en charge de la comptabilité et le demi-poste de guide à la maison MANTIN ce qui occasionne infailliblement une charge supplémentaire de travail pour d'autres agents. Aussi, l'absence du demi-poste guide MANTIN entraîne un mécontentement de la part des visiteurs dans la mesure où l'offre de visites guidées s'en trouve réduite.

Concernant la Mal-coiffée, plusieurs questions restent en suspens malgré les sollicitations répétées des agents depuis plusieurs mois auprès de la hiérarchie et de la direction générale des services. Il arrive également que parfois le MIJ ouvre avec un seul agent alors qu'il est obligatoire de pouvoir ouvrir avec 2 agents pour la sécurité des biens, des visiteurs et des agents. Les agents pourraient sans leur légendaire conscience professionnelle exercer leur droit de retrait.

Les demandes des visiteurs et des partenaires touristiques se font de plus en plus prégnantes quant à l'offre de visite et la programmation scientifique proposées pour la période estivale. Comme pour les années précédentes, le recrutement de personnel saisonnier en soutien demeure flou et participe à ce manque d'anticipation et de visibilité sur l'offre culturelle.



PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER



PRÉAVIS DE GRÈVE

Par ailleurs, certaines œuvres exceptionnelles ont été prêtées sous certaines conditions au musée Anne-de-Beaujeu à l'occasion de l'exposition « Anne de France, femme de pouvoir, princesse des arts ». En effet, la Wallace Collection de Londres a consenti à l'accord de prêt d'un diptyque en émail et or sous plusieurs conditions dont notamment la présence d'un agent permanent en surveillance près de l'œuvre. Il est nécessaire de rappeler que le musée Anne-de-Beaujeu est le premier musée en France à bénéficier d'un prêt de cette institution depuis plusieurs décennies. Cette exigence n'est toujours pas satisfaite en dépit de nombreuses alertes auprès de M. Dinard, lequel a transmis la demande auprès de la direction générale des services sans succès.

Notre syndicat est très attaché à maintenir une offre culturelle capable de valoriser et de promouvoir le département et ses territoires. Le rayonnement de l'Allier en dépend. Mais les agents ne le feront pas au détriment de conditions de travail dégradées et non respectueuses des règles de sécurité.

La CGT-CD03 vous demande donc très rapidement de prendre les dispositions afin sursoir à la décision de la CGPE d'Avril et de lancer le recrutement d'au moins 2 postes dans les musées départementaux. Nous vous demandons également expressément de respecter les engagements de la collectivité quant à la présence de 3 agents formés lors de chaque ouverture quotidienne de l'exposition « Anne de France, femme de pouvoir, princesse des arts ».

Pour toutes ces revendications, le syndicat CGT des Personnels du Conseil départemental de l'Allier dépose un préavis de grève du samedi 14 mai 2022 à 18h00 au lundi 16 mai 2022 9h00 pour les agents titulaires, stagiaires ou contractuels des musées du Conseil départemental de l'Allier.

Nous vous rappelons l'obligation de nous recevoir dans le cadre de l'ouverture du dépôt de ce préavis de grève conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L521-2 et L.521-6 du code du travail relatif aux modalités de grève dans les services publics.

Conscients que des solutions pourraient être trouvées, le syndicat CGT des Personnels du CD03 reste disponible pour accompagner les professionnels concernés et échanger sur cette situation. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Départemental, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le mardi 10 mai 2022 à 12h00

Sylvain RIBIER

Secrétaire général syndicat CGT-CD03